



MARESAKAO !

BULLETIN TRIMESTRIEL

N°001 – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2017

LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE ANTREMA

Un site bioculturel dans la péninsule de Katsepy, Région
BOENY

C'est sous le nom de « Station Forestière à Usage Multiple d'Antrema » que le Site Bioculturel a été créé en 2000 à la demande de la communauté Sakalava d'Antrema représentée par le Prince Tsimanendry, gardien de la tradition, dans le but de préserver les ressources naturelles et richesses culturelles (arrêté ministériel N° 11364 du 13 octobre 2000). Le Projet Bioculturel d'Antrema est coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle selon une convention établie entre le Ministère de l'Environnement de l'Ecologie et Forêts, le Muséum et la communauté. L'association Identi'terre vient en appui au Muséum pour la mise en œuvre du projet et sa gestion technique et financière. Un arrêté interministériel (5002/2010) a classé cette zone parmi les Nouvelles Aires Protégées du Système des Aires Protégées de Madagascar. Le classement définitif a été

publié le 20 Avril 2015 selon le Décret 2015/ 712. La NAP Antrema fait partie du fokontany d'Antrema, commune rurale de Katsepy, District de Mitsinjo, dans la Région de Boeny. Elle se trouve à 12 km du village de Katsepy et s'étend sur 20 427 Ha dont 1.000 Ha de réserve marine. Cette aire protégée est de catégorie VI de l'UICN, soit « un territoire voué à la protection et au maintien de la biodiversité, et utilisé de manière à sauvegarder la naturalité de ses écosystèmes tout en assurant l'utilisation durable de ressources naturelles et de services qui contribuent au bien-être des communautés ».

Le Site Bioculturel a un double objectif de conservation des ressources naturelles et de développement durable pour la communauté Sakalava. La conservation s'appuie sur la connaissance scientifique d'Antrema qui abrite

Editorial :

Un bulletin d'information trimestriel pour le Site Bioculturel d'Antrema Maresakao !

Ce terme qui veut dire « Quoi de neuf ! » a été choisi car il est spécifique du dialecte local Sakalava Marambitsy.

Ce bulletin d'information vous informera sur nos activités et événements marquants dans la NAP Antrema.

A Antrema, la conservation de la nature est primordiale, et la communauté locale consciente de son rôle essentiel dans sa préservation.



Prince **Tsimanendry**
d'Antrema

désormais l'unique population viable de Propitèques couronnés (*Propithecus coronatus*) à Madagascar. Cette conservation passe également par le développement pour la communauté Sakalava d'Antrema qui considère les Sifakas comme l'incarnation des ancêtres et donc *fady* (tabous). A la demande de la population, la limite administrative du Fokontany

coïncide avec celle du Site Bioculturel d'Antrema.

Pour permettre les études de terrain, MNHN a construit deux camps de recherche où il accueille les chercheurs et étudiants qui souhaitent travailler dans cet écosystème unique du Nord-Ouest Malgache.

La pêche traditionnelle en mer et la collecte des produits comme les varilava, crabes, les tsivakia et

crevettes dans les estuaires et le long des côtes constituent d'importantes sources de revenus pour les habitants du Fokontany d'Antrema. Les femmes du fokontany ont aussi leur propre activité telle la vannerie du Satrana et du Rafia. Appelé localement « *Projet Sifaka* », ce site est co-géré par la communauté Sakalava.

SURVEILLANCE ET CONTROLE DANS LA NAP ANTREMA



La population locale, les autorités locales et régionales, et les personnels de la NAP (agents) participent activement à la surveillance et au contrôle de l'aire protégée. Les populations locales sont représentées par les Vaomieran'ny Ala (VNA), les Komity Miaro amin'ny Doro Tanety (KMDT), les Vondron'Olona Ifotony (VOI) et la plateforme AMI (Antrema Miray) qui regroupe



toutes les associations locales. Les autorités sont représentées par le Fokontany, la Mairie, la gendarmerie, le cantonnement forestier, la DREEF, les services de la pêche et la direction régionale des ressources halieutiques et pêches ainsi que les autres directions régionales. Chaque mois, ces autorités régionales font à tour de rôle des patrouilles et visites dans la NAP.

REHABILITATION DU BARRAGE DE KAPHAZO

Le barrage à Kapahazo a été réhabilité pour améliorer le drainage des eaux dans les rizières. Ce barrage de dérivation a été transformé en barrage de retenue d'eau avec l'appui technique de la Direction Régionale du Développement de la Région Boeny.



REPARATION DU PONTON A ANTREMA ARANTA



A Antrema Aranta, il y a un ponton qui relie la plage et le village. Celui-ci traverse les mangroves restaurées. Ce ponton a été réparé. Les poteaux en bois et le support des planches ont été remplacés par des poteaux en béton. Les travaux ont été financés par la FAPBM et le MNHN et réalisés en collaboration avec le SAF/FJKM.

FESTIVAL SOBAYA 13EME EDITION A KATSEPY

La NAP Antrema est l'un des partenaires de la Commune Rurale de Katsepy et fait partie des membres du comité d'organisation du festival culturel SOBAYA. Ainsi, un représentant de la NAP assiste aux diverses réunions préparatoires du festival. Un stand a été dédié à la NAP Antrema



durant le festival pour des expositions d'herbiers des plantes médicinales et aussi du miel de mangrove d'Antrema. La NAP a mis à la disposition de la Commune Rurale de Katsepy un écran plat pour permettre à la population de suivre les nouvelles du pays et surtout le sport.

ANTREMA PARTENAIRE DE

L'IRD, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Madagascar ainsi que tous les partenaires se sont mobilisés, à travers la science, la formation et la diffusion des connaissances pour parler et faire parler des Mangroves de Madagascar, des Comores, de Maurice et des Seychelles.

« Mangroves 2017 » a été une succession d'événements de nature différente qui ont permis d'inviter de nombreux acteurs de la société à s'intéresser à ce milieu souvent associé aux moustiques, à la boue, et nauséabond.

Antrema s'est mobilisé pour participer à deux événements :

- L'école thématique régionale francophone, DYGEM, sur la dynamique et la gestion des mangroves dans les îles de l'océan Indien.
- Le Colloque Régional, MOIO, sur les Mangroves de l'Océan Indien Occidental.

ECOLE THEMATIQUE REGIONALE FRANCOPHONE, DYGEM, SUR LA DYNAMIQUE ET LA GESTION DES MANGROVES DANS LES ILES DE L'OCEAN INDIEN

Ce milieu naturel complexe exige des gestionnaires de zones côtières ou d'aires protégées marines et côtières des connaissances particulières. C'est la raison pour laquelle, le comité scientifique de « Mangroves 2017 » a organisé une école thématique « DYNamique et GEstion de la Mangrove dans les îles de l'Océan Indien occidental (DYGEM) ». Ainsi, 15 apprenants venus de tout Madagascar et des Comores, ainsi que leurs 8 encadrants scientifiques malgaches et internationaux se sont retrouvés du 11 au 16 septembre 2017 à Mahajanga (Région Boeny) pour des cours en salle à l'Alliance Française et sur le Site Bioculturel d'Antrema, une aire protégée communautaire de catégorie VI mise en place en 2000 et gérée depuis lors par le Muséum national d'Histoire naturelle. Antrema est l'unique aire protégée gérée par la France à Madagascar. Les mangroves de Bombetoka, géré par DELC, ont également été visitées.



Toute l'équipe de l'école thématique DYGEM autour du Prince TSIMANENDRY

Le bilan positif de cette formation, pilote tant par la diversité des compétences des encadrants que de celle des profils des apprenants, indique bien l'utilité d'aborder la gestion de ce milieu avec des compétences en écologie, sur les socio-écosystèmes, en observation spatiale, sur l'impact du changement climatique. Une nouvelle édition est suggérée par les participants.

COLLOQUE REGIONAL FRANCOPHONE : MANGROVE DES ILES DE L'OCEAN INDIEN OCCIDENTAL

Le colloque, premier du genre dans l'ensemble insulaire de l'Océan Indien occidental, organisé par l'IRD, coparrainé par le MESUPRES et le MEEF, a été une occasion privilégiée de débattre les sujets avec l'appui d'un panel de personnalités diversifié : scientifiques de plusieurs disciplines, gestionnaires de l'environnement, décideurs publics et acteurs économiques. Madagascar a été le pays hôte du 18 au 20 septembre dernier, d'autant plus naturellement que la Grande Ile possède les mangroves les plus vastes de l'ensemble régional.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie et de la Forêt ainsi que des autorités locales sont présents pour honorer la cérémonie d'ouverture du colloque régional aux Roches Rouges Mahajanga.

Le colloque a été débuté par une description, pays par pays, de l'état de santé actuel des mangroves. Quatre thématiques ont été ensuite abordées, sous forme de communications orales et affichées (au nombre d'une quarantaine) :

- Les dynamiques spatiales et temporelles de l'écosystème de mangrove ;
- Les services environnementaux associés à la mangrove et leur mise en paiement ;
- Les pressions humaines sur l'écosystème ;
- Conservation, restauration, bonnes pratiques de la mangrove.

Des travaux de groupes et de table ronde ont abouti à l'élaboration d'un message sur les mangroves des îles de l'Océan Indien et un compte Facebook a été créé pour faciliter la communication entre les acteurs des mangroves de l'Océan indien.

<http://www.madagascar.ird.fr/toute-l-actualite/l-actualite/septembre-2017-a-madagascar-mangroves-2017>



Mme Claude-Anne GAUTHIER (Représentante de l'IRD à Madagascar) ; Mme Chantal BOUSQUET (Conseillère de coopération et d'action culturelle adjointe) ; M. le Préfet de Majunga, Mme la Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts ; Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; M. le Chef de Région Boeny et le Représentant du Mairie de Mahajanga

ANTREMA ACCUEILLE LE PRESIDENT DU MNHN, L'AMBASSADEUR DE FRANCE ET LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORETS



Une délégation de haut niveau autour du Prince TSIMANENDRY à Doany, le 25 Septembre 2017

Le 25 septembre 2017, le nouveau Président du Muséum National d'Histoire Naturelle en présence de Madame la Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, Monsieur le Chef de Région Boeny, Monsieur le Préfet de Mahajanga, Madame l'Ambassadeur de France à Madagascar, Monsieur le Consul honoraire de Mahajanga a été accueilli par le prince Tsimanendry chef traditionnel du Site Bioculturel d'Antrema pour une cérémonie culturelle. Le Prince a béni le nouveau venu à la Présidence du Muséum et donc le gestionnaire d'Antrema. Les principaux bailleurs étaient présents dans le cadre de missions de suivi des activités, la Fondation pour la biodiversité et des aires protégées de Madagascar, et le Critical Ecosystem Partnership Fund représentés au plus haut niveau.

Le travail de toute l'équipe depuis bientôt 20 ans de partenariat a été salué par les autorités et bailleurs présents. Le chantier naissant de l'écolodge a été visité, ainsi que les camps de recherche et d'accueil des scientifiques et développeurs. La particularité de la NAP Antrema est liée à la présence du Propithèque couronné (*Propithecus coronatus*), lémurien considéré par la population Sakalava emmenée par le Prince comme une incarnation des ancêtres. Aujourd'hui Antrema abrite l'unique population viable de Propithèques couronnés de Madagascar, soit environ 760 individus. Ce site abrite également une vaste et remarquable mangrove de lagune refuge et frayère de nombreuses espèces marines et terrestres, comme par exemple les Ankoay, holoturies, crabes de mangroves et Propithèques couronnés.

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLOGE A AMBANJABE



Avant la construction de l'écologie à Ambanjabe, le rituel « joron-tany » a été fait. Le représentant de notre bailleur « FAPBM » et « Identi'terre » ont été présents avec les personnels de la NAP et les Fokonolona lors de cette cérémonie. Le chantier a débuté au mois de Septembre. 5 bungalows, 1 restaurant de 50 couverts, des logements pour les personnels de l'écologie, 1 puits et du château d'eau sont au programme.

VISITE DU GRANT DIRECTOR DU CEPF A ANTREMA

Le CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund) permet à la Société civile de participer et de bénéficier de la conservation de certains des écosystèmes les plus sensibles dans le monde. Ici à Madagascar, c'est Rit Madio / Fondation Tany Meva qui assure le suivi et facilite l'exécution des projets CEPF.

Le CEPF favorise des collaborations entre divers groupes cherchant à développer une vision commune et une approche coordonnée pour la conservation.

Il est aussi l'un des bailleurs de la NAP Antrema. Pierre Carret Grant Director, Mediterranean and Indian Ocean du CEPF et les équipes de la Fondation Tany Meva ont effectué une visite de supervision dans la NAP Antrema. Des réunions avec les personnels de la NAP ont été organisées.



M. Flavien TODY, Conseiller d'administration de Tany Meva ; M. Pierre CARRET, Grant Director de Mediterranean and Indian Ocean du CEPF ; M. Bruno DAVID, Président du MNHN et M. Jean Louis ROSTAING, Architecte

ET AUSSI...

L'Institut français a **exposé du 11 au 29 septembre 2017, des images satellites des mangroves de Madagascar et des îles de l'Océan Indien** permettant à chacun de se représenter l'étendue des zones de mangroves et les dynamiques terre/mer associées à leur fonctionnement. Ces images satellites ont été choisies et mises en couleur par les équipes de l'UMR Espace Dev de l'IRD dans le cadre d'un projet de développement d'un Centre national de Compétence sur l'Observation Spatiale.



© Ambassade de France à Madagascar

Monsieur le premier conseiller de l'Ambassade de France, Monsieur le secrétaire général du MEEF, et Madame la directrice générale de la recherche scientifique suivent la présentation de l'exposition faite par la Représentante de l'IRD

Localisation de la NAP Antrema



©IRD- SENTINEL2A_20131205

Partenaires



Adresse : Villa L'avenir
La corniche, Mahajanga, Madagascar
E-mail : antremakatsepy@gmail.com
anissatotoharisoa@gmail.com
Facebook : NAP Antrema, Site Bioculturel
Site web : www.antrema.net